



1^{er} avril 2024

SUD, l'info en souriant !

En ce 1^{er} avril, SUD vous propose un tract informatif avec une page spéciale « Ressources Humaines ».

Intéressement 2024 : SUD a signé l'avenant sur l'intéressement 2024. La proposition SUD, faite depuis plusieurs années, d'avoir un critère de production qui ne soit pas exclusivement lié au cisailage et la vitrification a enfin été retenue.

La maintenance préventive et la mise à disposition d'emballages vides intègrent ce critère de production. Le cisailage compte désormais à hauteur de 1% uniquement pour le 2nd semestre, contre 2% par semestre en 2023.

SUD a plaidé tout au long des négociations pour éviter les critères « tout ou rien » et la mise en place de rattrapages.

Don du sang : La Direction a admis que la question SUD sur les dons du sang l'avait amenée à réétudier ce sujet. La Direction s'est donc rapprochée de l'EFS (Etablissement Français du Sang) pour évoquer la possibilité de dons du sang sur le site. SUD ne peut qu'apprécier ce potentiel retour.

Projet pérennité : Les annonces sur les futures usines et le prolongement de celles existantes ont déjà des conséquences.

Un projet indicatif et évolutif, à prendre ainsi au conditionnel, verrait les effectifs de l'établissement augmenter à court terme de 66 à 92 postes notamment par l'extension des pôles PCI et DMRE P&T.

SUD a renouvelé sa crainte liée à la charge de travail du service conformité/vieillesse et à son effectif. La Direction a admis que celui-ci n'était pas au nominal.

SUD a également rappelé que le métier « chargé de projets » faisait partie des métiers critiques. 10 chargés de projets ont été embauchés en 2023.

SUD a demandé qu'un point de suivi soit mis en place en Commission Emploi Formation sur les secteurs concernés par les enjeux de pérennité.

La Direction a confirmé vouloir conserver en interne les compétences sur la pérennité.

C2P : Vous êtes nombreux à nous avoir posé des questions suite à notre tract d'alerte sur l'utilisation des points pénibilité du Compte Professionnel de Prévention (C2P).

Face aux questions de SUD, la Direction a expliqué qu'il fallait effectivement ouvrir des discussions (potentiellement au niveau du Groupe). SUD a rappelé les spécificités de notre établissement qui se recentre sur le régime de travail 5x8 bénéficiant du C2P.

Pour SUD, la Direction doit faire preuve de souplesse sur l'utilisation des points de pénibilité en temps partiel en lien avec les enjeux de montée en compétences.

La Direction confirme que le temps partiel C2P est cumulable avec le 3/4 temps. Cependant, bien qu'il y ait maintien du salaire, elle précise que le temps partiel C2P peut impacter l'année de référence puisqu'il n'est pas financé par l'entreprise. Pour SUD, Orano Recyclage se doit d'annihiler l'impact sur le calcul de l'année de référence.

SUD rappelle que le temps partiel C2P peut se prendre à n'importe quel moment de sa carrière et qu'il doit être compris entre 20 et 80%. 10 points permettent de prendre en charge 120 jours à mi-temps ou 300 jours à 80% ou 75 jours à 20% (jours calendaires). Dès 2025, des salariés pourront utiliser 20 points.

N'hésitez pas à nous contacter afin d'étudier au mieux votre situation : sud.anc.lahague@gmail.com

PÉRENNITÉ : LA DIRECTION DÉVOILE UNE FEUILLE DE ROUTE

on a renforcé considérablement les moyens pour la pérennité des usines, donc si vous pouviez faire en sorte qu'elles fonctionnent normalement y compris avant 2040...



Remplacements : Le chiffre 2023 du taux de remplacement des congés maternité et des arrêts supérieurs à 1 mois est tombé : **seulement 59% !**

SUD a rappelé qu'il n'y avait aucun remplacement lors des congés paternité accolés à des congés alors que l'accord "gestion des postes" le permet.

Cela permet pourtant de maintenir des CQP ou CDD pendant minimum 1 mois sans impacter l'équipe.

SUD a demandé une vigilance accrue concernant la signature entre 2 CDD, celle-ci se faisant parfois sans prévenance.

Mesures de protection : Le mur de la nouvelle ZPR a un coût d'environ 150 M€ et le total des mesures de protection de 302 M€.

La sécurité aérienne du site, incluant la malveillance par drone, est à la charge des services de l'État.

Salle de repos du BC UP3 : La salle de repos du BC UP3 sera disponible à partir du mercredi 03 avril 2024. Le coût de cette salle de repos est de 700 K€ (500 K€ pour les travaux et 200 K€ pour le mobilier).

SUD a demandé si le service PSR, oublié pour les placards, allait bien être intégré. **Oui, il l'est.**

Nous ne pouvons qu'apprécier la mise en place de cette nouvelle salle de repos au BC UP3.

Permanence BGAS sur le BC UP3 : La Direction a indiqué que les anciens bureaux du secteur laboratoire, dont la situation pour une permanence du BGAS au BC UP3 était idéale, seraient réservés pour un pôle déchets. **Le bureau du CSE attend donc un retour de la Direction sur les possibilités d'emplacement à proximité du BC UP3.**

Projet NABUCO : Ce projet vise à reprendre et entreposer de manière sûre les boues issues du traitement par coprécipitation chimique des effluents avant rejet en mer des années 1966 à 1997.

Cela représente 10 000 m³ de boues **pour lesquels la priorité est un entreposage sûr** (vers 9 silos derrière STE3) - mise en service en 2037 du procédé.

SDC PSR : Tests sur concentrateur d'appels fin juin/juillet pour une mise en service en septembre. **Déménagement prévu désormais vers la fin de l'année.**

Activités Sociales : SUD a voté **CONTRE** : la demande de subvention exceptionnelle du golf (2700 € - **vote CONTRE du CSE**), la demande exceptionnelle du nautisme (2500 € - **vote POUR du CSE**), le budget de fonctionnement du golf (6000 € - **vote POUR du CSE**) et le budget de fonctionnement du nautisme (2500 € - **vote POUR du CSE**). **Le CSE a demandé un report du vote pour les subventions des AS** : aviation, aviron, bowling, chasse, moto, parachutisme, rugby, sport auto et tennis.

3/4 temps : Bonne nouvelle. RH a expliqué que désormais les jours épargnés dans l'ancien CET peuvent se cumuler avec ceux acquis dans le nouveau **afin de bénéficier du 3/4 temps nécessitant un mois calendaire d'épargne.**

Orano Solidaires : 179 dons ont été réalisés en 2023 par des salariés de l'établissement pour un total de 20.046 €.

Orano abonde à hauteur de 100% les dons effectués. En 2023, les salariés pouvaient ainsi donner à la Croix Rouge et/ou aux Restos du Cœur. Orano fournit une attestation fiscale.

Bureau CSE : Seul SUD a présenté un candidat pour le poste de Président des Activités Sociales.

Seul SUD avait postulé au poste de trésorier-adjoint afin de ne pas bloquer les remboursements de l'ensemble des ouvriers droit.

Le poste de Président de la Commission des Marchés est vacant.

SUD occupe 11 des 31 sièges du CSE, nous ne sommes pas majoritaires bien que nous assumions, **à contre-cœur**, l'ensemble des postes du bureau CSE.

Le bureau du CSE travaille activement sur de nombreux sujets : **rapport d'enquête, dématérialisation, refonte du site Internet...**

Sous son impulsion, la note de réglementation encadrant les critères de priorité aux séjours a enfin été revue et approuvée à l'unanimité.

SUD ne peut que regretter que le CSE soit source de tensions quels que soient les sujets. **Nous invitons la Direction à venir dans les instances et dans les commissions avec un bon esprit. #poissondavril**



Ressources humaines ...

Service du personnel : Le DRH a réprimandé SUD pour avoir osé dire **que les secteurs CSP/PAIE et RH n'étaient pas assez grésés** pour réaliser l'entièreté de leurs missions avec une charge de travail acceptable.

Au regard du nombre de recrutements, de démissions, d'alternants, de départs en préretraite/retraite, de mobilités et du calendrier social, SUD ne peut que s'étonner d'une telle réaction épidermique.

Alors qu'un avenir plus positif se dessine, les salariés attendent qu'un véritable service du personnel soit remis en place.

RH doit avoir un rôle central pour que l'établissement se projette **dans un climat bienveillant et épanouissant**.



Poste à pourvoir à RH/RS : En Commission Emploi Formation, le service RH/Relations Sociales, faisant partie du secteur RH-Communication, a expliqué avoir des difficultés pour recruter en son sein pour anticiper un départ à la retraite.

Pour recruter un chargé de Relations Sociales, l'annonce met en avant les missions suivantes :

- Préparer et animer les réunions du CSE ainsi que les commissions obligatoires avec les représentants du personnel.
- Préparer et animer les réunions de négociation avec les organisations syndicales.
- Participer aux études et projets d'évolution organisationnelle de l'entreprise.

Ce sont les RH/Relations Sociales que vous voyez actuellement venir dans vos services pour vous vendre les négociations sur l'attractivité des régimes postés. **La démarche est appréciable.**

Orano privilégiant les mobilités internes, n'hésitez pas à postuler. Poste classé cadre.

Avoir une expérience en théâtre serait un plus très apprécié.

Ce poste nécessite également de couper les moyens de communication du syndicat SUD sans aucun fondement.



Négociations « attractivité » des régimes postés : La Direction maintient ses propositions en totale contradiction avec

l'attractivité des régimes postés. **#dialoguesocial**

Pire, elle met en lumière un manque de cohérence flagrant sur le traitement des régimes de travail.

Exemples non exhaustifs :

- Elle met en place le régime 2x12 (anciens salariés 5x8) afin de mieux répondre aux enjeux de protection du site de MELOX et refuse désormais de leur appliquer la même évolution du forfait de poste.
- Elle traite différemment les salariés du régime 9x8 selon qu'ils sont ingénieurs ou non.
- Elle ne traite même pas équitablement les ISE selon qu'ils sont à La Hague ou à MELOX. Le régime 7x8 de MELOX a un forfait de poste moins rémunéré.

Le compte rendu complet de SUD : [disponible ici](#).

NÉGOCIATIONS SUR L'ATTRACTIVITÉ DES RÉGIMES POSTÉS



Adhérer à SUD : ça n'engage à rien, mais ça nous renforce tous !

Contactez-nous au 06.75.38.74.79 ou via sud.anc.lahague@gmail.com

Adhérer à SUD est bien évidemment anonyme, n'hésitez plus. Se syndiquer est le seul moyen d'unir nos forces.

Adhérer à SUD permet de s'exprimer sur la signature des accords. Nous sollicitons systématiquement l'avis de nos adhérents pour la signature des accords à caractère économique (NAO, intéressement, CONVERGENCE, radioprotection et les accords à venir sur la maintenance et l'attractivité des régimes postés).

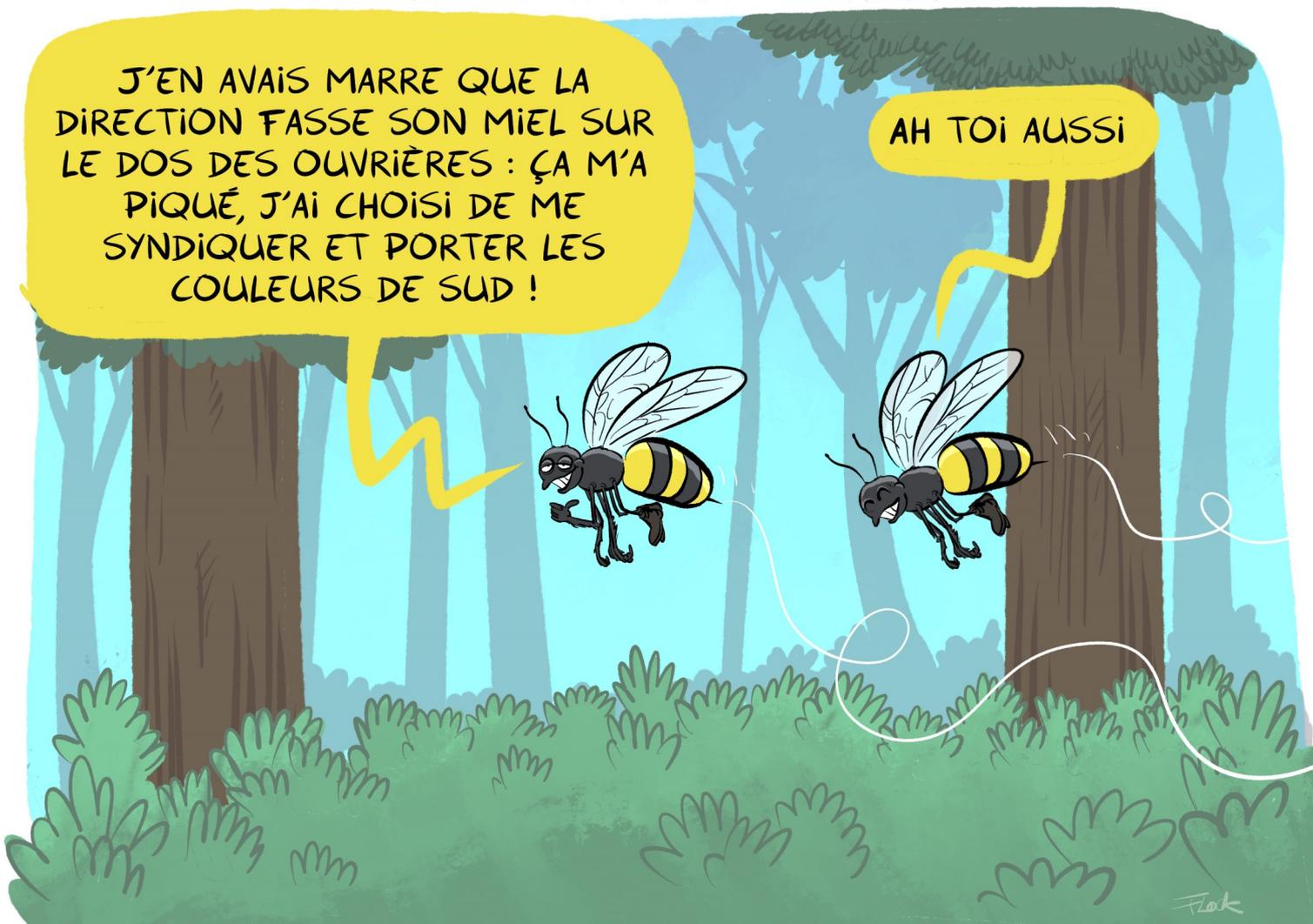
Adhérer à SUD permet de financer les démarches juridiques, individuelles et collectives, de plus en plus nombreuses pour défendre et faire valoir nos droits. **La cotisation revient à 35 € / an après crédit d'impôt.**

Adhérer à SUD, c'est adhérer à un syndicat qui ne fait aucune guerre syndicale quel que soit le contexte ou ce qui s'écrit.

LE PRINTEMPS DES OUVRIÈRES !

J'EN AVAIS MARRE QUE LA DIRECTION FASSE SON MIEL SUR LE DOS DES OUVRIÈRES : ÇA M'A PIQUÉ, J'AI CHOISI DE ME SYNDIQUER ET PORTER LES COULEURS DE SUD !

AH TOI AUSSI



Le prélèvement peut se faire en une ou plusieurs fois, à vous d'en définir la périodicité. Cochez votre choix.

annuel : 1 x 102 € semestriel : 2 x 51 € trimestriel : 4 x 25,5 € mensuel : 12 x 8,50 €

Envoyer ce bulletin et un RIB par courrier au local SUD - bâtiment social, ou sur sud.anc.lahague@gmail.com ou par simple photo au 06.75.38.74.79

Adresse :

Téléphone :

@mail :

Convention Collective : Métallurgie

Activité : Recyclage

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Entreprise : Orano Recyclage

Régime de travail : Equipe n°:

Profession : Service :

Fait à , le/..../.....

Signature :

Contactez-nous au 06.03.17.05.15 ou au 06.75.38.74.79 ou via sud.anc.lahague@gmail.com